



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

classes préparatoires

Question écrite n° 26391

Texte de la question

M. Jean-François Chossy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les préoccupations des professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles, en matière de politique éducative. En effet, les enseignants souhaitent continuer à dispenser un enseignement de qualité et disposer de moyens nécessaires pour accomplir leur mission, et notamment le maintien des spécificités pédagogiques de ces classes : à savoir qu'un même professeur, pour une classe donnée, est responsable de l'enseignement d'une discipline, T.D., T.P. D'autre part, ces enseignants souhaitent qu'un certain nombre de sujets fassent l'objet d'un véritable débat national : baisse des rémunérations, diminution des heures d'enseignement et suppression de certaines disciplines prévues par la charte pour la réforme des lycées à la rentrée 1999, remise en cause de l'anonymat au concours d'entrée dans les grandes écoles, et enfin, projet de faire sortir les classes préparatoires du cadre des lycées. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions sur chacun des points exposés.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a décidé de ramener, dès la prochaine rentrée, de deux à une le nombre d'heures supplémentaires/années que les enseignants peuvent être tenus d'effectuer en plus de leur obligation hebdomadaire de service et de revaloriser de 20 % le taux de cette heure supplémentaire. En outre, s'agissant spécifiquement des professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles, le Gouvernement a également retenu le principe de la création, à la même date, d'une nouvelle indemnité destinée à tenir compte de l'investissement personnel particulièrement important de ceux de ces enseignants dont les responsabilités pédagogiques sont les plus lourdes. Une réflexion est en cours pour arrêter les modalités précises d'attribution de ce nouveau régime indemnitaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26391

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 1999, page 1334

Réponse publiée le : 9 août 1999, page 4847